

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 26 (1954)

Heft: 6

Artikel: Le problème du logement

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-124305>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Toutes les époques ont eu leurs bons et leurs mauvais architectes. Le désir de faire sensation à tout prix, l'exhibitionnisme de formes extraordinaires, l'emploi abusif de couleurs claironnantes, restent les atouts d'attrape-gogos qui n'ont d'architecte que le nom. La voie est ouverte, mais encore faut-il avancer pour suivre le rythme essoufflant de notre époque. Quels que soient

les moyens mis en œuvre à l'avenir, l'architecture digne de ce nom est une expression de l'art : l'ordonnance correcte des matériaux, les belles proportions, la fraîche harmonie des volumes, des surfaces et des couleurs ne coûtent rien de plus, mais restent choses rares.

C'est le sort de la beauté.

P. Waltenspuhl.

LE PROBLÈME DU LOGEMENT

Nous avons publié, dans deux de nos derniers numéros, une étude faite par l'Alliance de sociétés féminines suisses. (Nous nous excusons, à cette occasion, d'avoir traduit le titre allemand Bund Schweizerischer Frauenvereine par Société suisse de l'Union des Femmes, ce qui n'était pas exact, et nous prions nos lecteurs de bien vouloir rectifier.) Cette étude est complétée aujourd'hui par un autre texte, également féminin, qui émane des femmes socialistes. Nous sommes de ceux qui jugent que la femme en sait plus que bien des hommes sur ces problèmes. Écoutons-les donc une fois encore.

Remarques générales

Dans tous les efforts faits pour la construction d'appartements bon marché, il est nécessaire de ne pas abaisser le *standard du logement déjà obtenu*, surtout pas en ce qui concerne la *grandeur des chambres*.

Éviter autant que possible les *chambres borgnes*; n'en admettre qu'une au maximum.

Les sociétés coopératives et les entreprises communales de construction de logements ne devraient pas – dans l'intérêt d'une saine politique de la famille – se spécialiser seulement dans des appartements de 2-3 chambres. Il est en particulier nécessaire aujourd'hui d'avoir pour les grandes familles des appartements de 4-5 chambres à des loyers supportables.

Les appartements familiaux doivent avoir au minimum 3 chambres, même s'il n'y a qu'un enfant.

Prévoir des appartements de 2 chambres pour les personnes âgées et des appartements d'une chambre pour les personnes seules capables de gagner leur vie.

Là où, d'après les circonstances, il ne convient pas de pourvoir d'un jardin les maisons pour une famille, il est alors préférable de construire tout l'appartement de *plain-pied*, plutôt que de faire pour un seul appartement une petite maison à plusieurs étages et escaliers.

Prévoir pour les chambres d'habitation une surface de fenêtre de 25-30% de la surface du sol, et de 15-20% pour les chambres à coucher.

Prévoir des prises électriques dans chaque chambre.

Donner la préférence aux planchers modernes et pratiques, faciles à nettoyer. Éviter les planchers faits de longues planches de sapin (entre autres à cause des craquements).

Construire des *armoires murales* lorsque cela n'entraîne le sacrifice d'aucune place utile. Sinon, pourvoir les appartements d'armoires amovibles.

Faire de la propagande contre les salles à manger de présentation. Recommander des meubles simples, de modèle type.

Afin d'obtenir des rabais importants, les sociétés coopératives ne doivent pas confier leurs travaux à un trop grand nombre d'entrepreneurs.

Il serait désirable que les sociétés coopératives de construction, etc., *s'adjoignent des femmes* pour béné-

ficier de leurs conseils sur les installations de cuisine et de buanderie.

Cuisine

C'est un fait que beaucoup de familles mangent à la cuisine, parce que cela demande moins de travail qu'à la salle à manger. Ce n'est pas toujours agréable, parce que la mère n'a pas toujours la possibilité de débarrasser la cuisine avant le repas. Il nous paraît souhaitable de subdiviser les grandes cuisines en deux parties, l'une destinée surtout à la cuisson, l'autre à la table à manger. Cette solution a l'avantage de permettre à la mère une meilleure surveillance des enfants sans que ceux-ci ne s'approchent trop du foyer. Ne pas oublier de veiller à une bonne disposition des fenêtres et aux dispositifs d'aération!

Si l'on donne la préférence à une petite cuisine dans des appartements pour famille et enfants, il est nécessaire que l'on puisse facilement surveiller l'appartement depuis la cuisine. Il serait opportun, dans de telles conditions, de faire un *vestibule* que l'on puisse observer depuis la cuisine. Mais il est indispensable que celui-ci ait une fenêtre donnant à l'extérieur – si possible pas au nord – et un plancher facile à nettoyer.

Il faut en tout cas éviter les très petites cuisines d'où il ne serait pas possible de surveiller facilement la pièce où se trouvent les enfants.

Éviter en outre les appartements de deux pièces avec une trop grande cuisine.

Prendre en considération les expériences faites avec les cuisines modèles (Göhnerküche), au moins en ce qui concerne la disposition de la pièce.

Il est souhaitable de munir l'évier de deux robinets séparés plutôt que réunis en un.

Entre le fourneau de cuisine et l'évier, il devrait y avoir une surface pour le dépôt des objets, etc.

Il est désirable d'avoir un *garde-manger mural suffisamment grand*, si possible avec aération extérieure.

Fenêtres de la cuisine : Lorsqu'elles ont un rebord intérieur, ce qui est très désirable comme surface de dépôt, elles devraient s'ouvrir à l'extérieur, afin qu'il ne soit pas nécessaire de déplacer toute la batterie de cuisine, etc. lorsqu'on veut ouvrir la fenêtre. Ou bien les fenêtres ne devraient pas s'ouvrir jusqu'en bas. La partie inférieure devrait être fixe, et l'un des battants seulement devrait être mobile, à environ 30 cm. au-dessus du rebord. Les rebords devraient être munis de petites dalles.

Eclairage : Selon la disposition de la cuisine, ne pas fixer l'éclairage au plafond, mais sur les deux parois au-dessus des endroits principaux de travail.

Les bassins à laver en acier chromé devraient être isolés de façon à faire le moins de bruit possible.

Nettoyage des souliers : Le problème du nettoyage des souliers devrait être résolu par l'existence d'une

petite loge annexée à la cuisine, ou bien par une caisse de nettoyage.

Buanderie

Il convient de donner la préférence à une buanderie centrale pour plusieurs appartements, avec une bonne machine à laver. Il faut prendre en considération : le nombre des appartements qui utilisent la buanderie doit retenir l'attention non seulement pour le nombre des jours de lessive, mais aussi pour l'existence de locaux de séchage suffisants (éventuellement chauffage à air chaud dans ces locaux).

Il est préférable d'avoir des machines à laver entièrement automatiques, car elles entraînent moins de réparations. Là où les moyens financiers ne permettent pas l'installation immédiate de telles machines, il faudrait néanmoins réserver la possibilité de les installer.

Lorsque la buanderie est au sous-sol, ne pas construire les galetas comme locaux de séchage. Buanderie et local de séchage doivent être au même étage.

Chambre de bain - W.-C.

L'existence d'une chambre de bain doit être exigée comme condition minimum, éventuellement avec une douche seulement ou une petite baignoire. Au-dessus de la baignoire, il devrait y avoir un carrelage d'au moins deux à trois rangées de dalles ou d'éternit poli. La baignoire devrait être murée.

Le miroir et les supports à savon de la chambre de bain devraient être fournis avec l'appartement. Aucune tablette de verre au-dessus du lavabo, mais éventuellement un endroit réservé dans la paroi ou bien une petite armoire au-dessus du lavabo, avec miroir et porte glissante.

Dans les appartements de plus de 3 chambres, les W.-C. et le bain ne devraient pas être réunis dans le même local.

Dans les W.-C., il faut préférer un dispositif de chasse intérieur plutôt que le système du réservoir à eau placé au-dessus (diminution du bruit que l'on entend dans toute la maison).

Chambre à coucher

Ne pas construire les chambres à coucher des enfants comme d'étroits tuyaux. Il est important d'avoir dans les chambres d'enfants - surtout dans les villes - un coin où ils puissent travailler, s'amuser et jouer.

Dans les chambres d'enfants, ne pas restreindre l'espace dans l'idée qu'on peut mettre deux lits d'enfant l'un sur l'autre (défavorable pour faire les lits, et aussi pour d'autres raisons, par exemple souvent aération insuffisante).

Réduit

Dans chaque appartement il devrait y avoir un réduit, et en outre dans chaque maison un réduit commun pour les vélos, voitures d'enfants, etc.

Cave

Le sol devrait être bétonné sur la moitié de sa surface, l'autre moitié restant à l'état naturel, cela dans l'intérêt d'une meilleure conservation des provisions. Installer des *claires* dans les caves.

Balcons

Il serait souhaitable que chaque famille ait la possibilité de s'asseoir en plein air (au jardin ou au balcon). Quand on ne peut construire de balcons proprement dits, il faudrait au moins établir des *balcons français*, afin que l'air puisse mieux entrer dans les appartements (avec double-verre et volets ou persiennes). Fixer au mur du balcon un dispositif pour suspendre

CHAUFFAGE

Toutes applications
ÉTUDES - DEVIS - CONSEILS
sans engagement

E. SCHMUTZ

Ch. du Martinet - LAUSANNE - Tél. 24 14 14



RICHARD FRÈRES

FERBLANTIERS - COUVREURS

Maîtrise fédérale

LAUSANNE - Valentin 58
MORGES - Rue de la Gare 30

ÉCOLE CANTONALE DE DESSIN ET D'ART APPLIQUÉ A LAUSANNE

Dessin - Bosse - Académie - Peinture - Modelage
Anatomie - Dessin technique - Perspective
Architecture d'intérieur - Composition décorative
Gravure sur bois - Graphie - Histoire de l'art
Eau-forte - Lettres - Dessin de mode

de PAPETERIE ST LAURENT *Charles Krieg*

RUE ST LAURENT.21
LAUSANNE
TÉLÉPHONE 23 55 77

GISLING S. A. Fonderie de Moudon



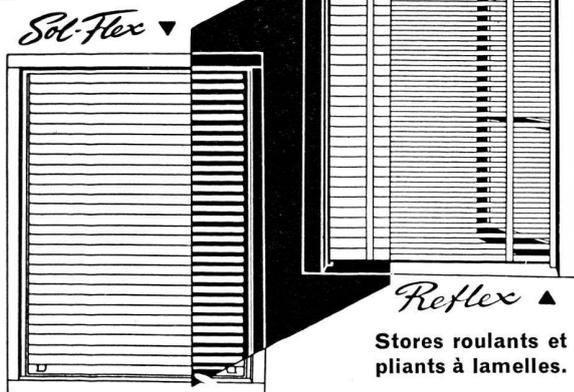
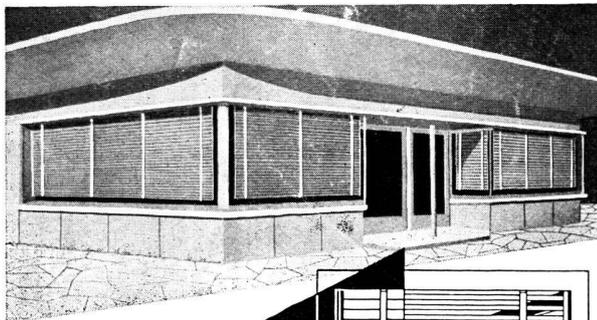
**Fonte
sanitaire**

Bureau de vente et dépôt:

GISLING S. A. ci devant Fonderie du Vallon

Rue de Genève 97, gare de Lausanne-Sébeillon

Tél. (021) 24 43 84



**Stores roulants et
pliants à lamelles.**

HARTMANN

HARTMANN & C^{ie} S. A., BIENNE

Fabrique de volets à rouleaux, constructions métalliques
Bureau à Lausanne

Tél. (023) 23 45 47

les habits et qu'on puisse rabattre de même un dispositif pour maintenir les caisses de plantes à fleurs.

Meubles et installations à fournir avec l'appartement

Buffet de cuisine; cuisinière; garde-robe; tringles à rideaux; boîte à souliers; appareil au mur pour les rouleaux de papier W.-C.; dispositifs pour pendre les serviettes de cuisine et essuie-mains; armoires.

Concernant les armoires frigorifiques, il faudrait au moins installer une prise et donner la possibilité de faire mettre l'armoire par la société coopérative d'habitation en comptant les frais dans le loyer.

Questions qui devraient être éclaircies par des spécialistes

Fenêtres appropriées; planchers appropriés; chauffage; dévaloirs; froid central.

Appartements d'une chambre pour femmes seules ayant un gain

La chambre devrait être vaste, si possible avec armoire mobile. Une petite cuisine avec placard est préférable. Cuisinière avec deux plaques et four. Prise prévue pour le frigo.

Chaque appartement devrait avoir son cabinet, éventuellement avec douche.

En cas de chambre de bains commune à 2-4 appartements, il devrait y avoir un lavabo dans chaque appartement, à l'entrée ou au cabinet. On devrait pouvoir entrer directement dans la chambre de bains depuis la cage d'escalier.

Prévoir au cabinet une encoignure pour objets de nettoyage, avec rideau.

Un balcon avec place pour une chaise longue serait désirable.

Chauffage central et fourniture d'eau chaude.

Ne pas oublier non plus des appartements pour femmes séparées, veuves ou célibataires ayant des enfants, par exemple sous forme d'appartement-houses avec local pour enfants.

INFORMATIONS

Hygiène sociale, hygiène morale et mentale

L'hygiène en général se propose de protéger l'individu dans sa totalité, aussi bien au point de vue physique que psychique, et par là de permettre à la personne humaine son plein épanouissement. La vie nous est confiée comme un bien qu'il nous appartient de mettre en valeur, de faire fructifier. Nous pouvons aspirer légitimement à la santé, mais nous en sommes responsables, et notre devoir est de veiller à son maintien. Soulignons qu'il s'agit aussi bien de la santé de l'âme que de la santé corporelle, et que les exigences de l'une ne sont pas moins impératives que celles de l'autre pour le parfait équilibre de l'être humain.

Il n'est pas possible à l'homme de vivre en solitaire, par rapport à ses semblables. Il est un élément de la société et il ne peut faire abstraction de son prochain. La vie sociale nous oblige à tenir compte de ceux qui nous entourent, et nous sommes appelés, par un sentiment de solidarité, à aider ceux qui sont moins favorisés que nous; c'est donc un devoir social que de veiller à la santé générale de la population, afin de mieux protéger la santé individuelle. Voilà l'hygiène.

Il n'est pas difficile dès lors de voir que la notion d'hygiène ne se borne pas à la santé personnelle, physique et mentale, mais qu'elle englobe tout ce qui touche à la vie. Dans le domaine alimentaire, l'hygiène sociale fixe la ration indispensable à l'entretien de l'organisme, la qualité de cette ration (contrôle des produits alimentaires), comment se nourrir d'une façon rationnelle. L'hygiène sociale comprend aussi les questions de salubrité publique (logements sains, installations sanitaires adéquates, écoulement des eaux, etc.). L'hygiène sociale prévoit encore les mesures qui aideront les malades à recouvrer la santé (assurances maladie, hôpitaux, sanatoria, etc.), les faibles, les associés, à trouver le cadre qui leur permettra de ne pas perturber la vie de leurs concitoyens.